Invitation à une activité de formation continue

Titre: « Ça pique de la tête aux pieds »

No d'activité: 81954

Date: vendredi le 10 juin 2022

Lieu: Restaurant Le Castel

Coordonnées: 5800 Boul Gene-H.-Kruger, Trois-Rivières, QC G9A 4P2

Objectifs

Dr Steeve Mathieu – Ça pique de la tête aux pieds

- 1- Expliquer les bases de la pathophysiologie du prurit
- 2- Distinguer le prurit généralisé du prurit localisé
- 3- Nommer les principales causes de démangeaisons et poser les bons diagnostics
- 4- Investiguer et prendre en charge/traiter les différentes causes de prurit

Dr Bruno Francoeur – L'urticaire chronique spontanée

- 1-Décrire les principales caractéristiques de l'urticaire chronique spontanée vs l'urticaire aigue
- 2-Revoir l'algorithme pour le traitement de l'urticaire chronique spontanée selon les nouvelles lignes directrices
- 3-Réviser l'usage optimal des antihistaminiques et comparer leurs caractéristiques principales (efficacité, début d'action, somnolence et particularités)
- 4-Évaluer le positionnement d'un traitement biologique comme option thérapeutique

Président de séance : Dre Isabelle Diamond Richard

Horaire

| 2022-06-10 | 09:00 | 10:30 Conférenc | ce Ça pique de la tête aux pieds | Dr Steeve Mathieu, dermatologue |
|------------|-------|-----------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| 2022-06-10 | 10:30 | 10:45 Pause/Re | pas | |
| 2022-06-10 | 10:45 | 12:15 Conférenc | ce L'urticaire chronique spontanée | Dr Bruno Francoeur, omnipraticien |

Un goûter léger sera mis a votre disposition a l'arrivée (dès 8h45).

Puis, un repas complet vous sera également servi lors de la dernière conférence, (vers 11h15-11h30) pour conclure vers 12h15 avec la période de questions.

Merci de confirmer votre présence auprès :

Marie-Suzanne Mucci : mariesuzanne.mucci@medexus.com

Steve Sanfaçon: steve.sanfacon@novartis.com

L'Association des médecins omnipraticiens de Mauricie, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de MEDEXUS. NOVARTIS





Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au https://evaluation.fmoq.org ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à https://padpc.fmoq.org

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.